

Certifié exécutoire conformément à l'article L 3131-1 du code  
Général des collectivités territoriales  
Transmission au contrôle de légalité le :.....  
Publié le :.....



**Yvelines**  
Le Département

REPUBLIQUE FRANCAISE

-----

DEPARTEMENT DES YVELINES

Direction Générale des Services du Département

-----

Direction Générale Adjointe Enfance Famille Santé

-----

Pôle Accueil Petite Enfance

-----

Arrêtés-Elections CCPD / 2023-191

### **ARRETE N° 2023 - 003**

#### **PORTANT AUTORISATION DES LISTES DE CANDIDATS ADMISES A SE PRESENTER AUX ELECTIONS 2023 DES REPRESENTANTS DES ASSISTANTS MATERNELS ET FAMILIAUX APPELES A SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DEPARTEMENTALE DES YVELINES**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 3221-3 et L 3221-9 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles (CASF) et notamment ses articles L 421-6, R 421-27 et R 421-35 ;

Vu l'arrêté de Monsieur le Président du Conseil départemental n° 2023-001 du 4 octobre 2023 portant modalités d'établissement et de publication des listes électorales et de candidatures ainsi que des modalités de déroulement des opérations électorales pour l'élection des représentants des assistants maternels et familiaux agréés résidant dans les Yvelines appelés à siéger au sein de la Commission Consultative Paritaire Départementale des Yvelines ;

Considérant les différentes listes d'assistants maternels et/ou assistants familiaux agréés, résidant dans les Yvelines, remises en main propre ou adressées au Département des Yvelines, en vue de participer aux élections 2023 de leurs représentants siégeant au sein de la Commission Consultative Paritaire Départementale ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur général des services du Département ;

.../...

## ARRETE

### **Article 1 : Validité des listes transmises**

Les deux listes valides des candidats assistants maternels et/ou familiaux admises à se présenter aux élections 2023 de leurs représentants appelés à siéger à la Commission consultative paritaire départementale (CCPD) des Yvelines figurent en annexes 1 à 2 au présent arrêté.

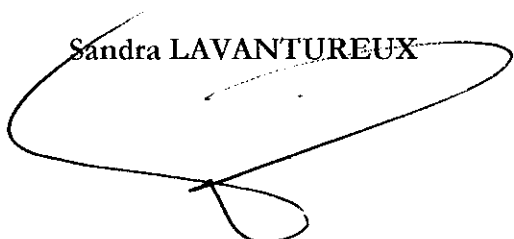
### **Article 2 : Exécution de l'arrêté**

Monsieur le Directeur général des services et Madame la Directrice Générale Adjointe Enfance Famille Santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au contrôle de légalité, publié au Bulletin Officiel du Département et affiché à l'Hôtel du Département

Versailles, le **28 NOV. 2023**

**P/ LE PRESIDENT du CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Et par délégation,**  
**La Directrice Générale Adjointe Enfance Famille Santé**



**Sandra LAVANTUREUX**





## Liste des candidats Election de Représentants Listes

### CANDIDATURES CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES - UNIQUE

Elections de la CCPD - Conseil Départemental des Yvelines	
SIEGES 5 sièges à pourvoir	
	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Sandrine DANELUTTI</li><li>2. Victoria CHAKARIAN BAVAGE</li><li>3. Faten KERCHI</li><li>4. Corinne DUSZYNSKI</li><li>5. Adeline LE GALL</li><li>6. Dalila DCHIMI</li><li>7. Rabiha LAHOUEL</li><li>8. Angélique QUEMERAIS</li><li>9. Pauline NJIWA</li><li>10. Fabienne SAIZ</li></ol>
	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Séverine LETEURTRE</li><li>2. Sandra NEVES</li><li>3. Marie-Fabienne GUETIN</li><li>4. Elisabeth FUSILLER</li><li>5. Fadila AIT MBAREK</li><li>6. Eva PARRUITTE</li><li>7. Vanessa MAZZOLENI</li><li>8. Awanatou BALAGE</li><li>9. Gaëlle TREILLY</li><li>10. Malika BEKRAR</li></ol>

# Acte à classer

2023-003

1 En préparation      2 En attente retour Préfecture      3 > AR reçu <      4 Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-11-28T17-11-40.00 ( MI249197390 )

Identifiant unique de l'acte : 078-227806460-20231128-2023-003-AR ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : Listes des candidats admises à se présenter aux élections des représentants des assistants maternels et familiaux siégeant en Commission Consultative Paritaire Départementale des Yvelines

Date de décision : 28/11/2023



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences  
9.2. Autres domaines de compétences des départements

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [Arrêté n.3 elections CCPD dec 2023.PDF](#)

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DS/ACC

Classer

Annuler

Préparé Date 28/11/23 à 17:11

Par [BOUGET Marie-Hélène](#)

Transmis Date 28/11/23 à 17:11

Par [BOUGET Marie-Hélène](#)

Accusé de réception Date 28/11/23 à 17:22